

La Ville de Rumilly recrute



3 Agents recenseurs H/F

Période du 20 janvier au 19 février 2022



◆ Missions

La Ville de Rumilly recherche pour effectuer le recensement de près de 16 000 habitants, trois agents recenseurs dont les missions seront les suivantes :

- Suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE début janvier
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Capacité à utiliser un ordinateur et internet (pour le suivi des réponses faites sur le site internet mis à disposition par l'INSEE)
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur

Collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 20 janvier au 19 février 2022.

Sur ce poste la discrétion, la confidentialité et la neutralité sont indispensables.

Vous êtes déjà agent communal à Rumilly et vous souhaitez compléter votre activité ?

Vous serez rémunérés pour cette mission en heures complémentaires ou supplémentaires.



◆ Conditions de recrutement

Type de recrutement : statutaire ou, le cas échéant, contractuel.

Rémunération et avantages :

Séance de formation : 62€

Bulletin individuel collecté : 1,67€

Bulletin logement collecté : 1€

Prime de difficulté et d'assiduité : 220€ Maximum

Remboursement des frais

kilométrique : Tarif en vigueur

Venez nous aider, et adressez votre candidature avec lettre de motivation et CV détaillé à Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – 74152 RUMILLY CEDEX au plus tard le 30 novembre 2021.